



Stiftung Genshagen · Im Schloss · D-14974 Genshagen

RESIDENCE ARTISTIQUE GEORGE SAND – FRÉDÉRIC CHOPIN

SCHLOSS GENSHAGEN, 4 SEPTEMBRE – 20 NOVEMBRE 2011

APPEL A CANDIDATURES

I. Informations générales

Le programme **Résidence artistique George Sand – Frédéric Chopin** propose des séjours de 10 semaines à des artistes (h./f.) de disciplines diverses (littérature, musique, arts plastiques, spectacle vivant), au Château de Genshagen, non loin de Berlin. Trilatéral, le programme prévoit que trois artistes allemand(e)s, français(e)s, polonais(e)s (un[e] par pays et par séjour) vivent et travaillent ensemble à Genshagen, près de Berlin, faisant en sorte qu'à la fin du séjour elles/ils puissent présenter les résultats de leur travail artistique partagé sous forme de *'work in progress'*.

La résidence sera un espace de liberté et de rencontre, lieu d'inspiration et de créativité interdisciplinaires hors des frontières, un laboratoire à la croisée des chemins de la coopération franco-germano-polonaise, lieu de nouveaux départs artistiques d'où émergeront des œuvres qui puissent enrichir cette coopération, que ce soit des points de vues artistique ou sociétal.

La Fondation Genshagen est domiciliée au château éponyme, qui accueillera les résidents et mettra des logements et locaux de travail confortables à leur disposition ; des promenades sous les arbres du parc historique assureront détente et inspiration. Genshagen est situé à 25 km environ au sud de Berlin.

La résidence est organisée en partenariat avec la **Villa Decius (Cracovie, Pologne)** et le **Théâtre des Bernardines (Marseille, France)** qui ont contribué à en développer le format et qui se sont engagés à accompagner et évaluer le programme sur le moyen et long terme. **La résidence est soutenue par le ministre adjoint délégué à la culture et aux médias allemand.**

La Fondation Genshagen

Les statuts de la Fondation Genshagen stipulent que son objectif est « de promouvoir l'entente entre les peuples et le dialogue politique, économique, scientifique et culturel afin d'approfondir la coopération franco-allemande en Europe en particulier avec leurs pays voisins à l'Est. » Elle est une fondation de droit civil, dotée d'une personnalité juridique, reconnue d'utilité publique. Les fondateurs sont le gouvernement fédéral, représenté par le ministre adjoint délégué à la culture et aux médias, et le Land de Brandebourg.

Au sein de ses deux secteurs d'activité « Dialogue artistique et culturel en Europe » et « Dialogue européen », la Fondation organise des événements de formats divers : conférences, séminaires, tables rondes, colloques et ateliers ainsi que – dans le cadre du secteur d'activité « Dialogue artistique et culturel » – des projets relevant de la pratique artistique.

La coopération avec des partenaires nationaux et internationaux compte parmi les signes distinctifs de son travail. On y forme des réseaux, réunissant des personnes d'horizons culturels et de milieux sociaux fort différents sous les signes du débat et de l'échange. Au Château de Genshagen, de nouvelles idées et de nouveaux projets de coopération naissent tous les jours, donnant des impulsions au dialogue européen et l'enrichissant sur les plans politiques et culturels.

Telefon:
+49(0)33 78-80 59 31

Telefax:
+49(0)33 78-87 00 13

E-Mail:
Institut@stiftung-genshagen.de

Internet:
www.stiftung-genshagen.de

Bankverbindung:
Mittelbrandenburgische
Sparkasse Potsdam
Konto: 36 44 000 700
BLZ 160 500 00

Vorstand:
Prof. Dr. Rita Süsmuth
Geschäftsführend:
Christel Hartmann-Fritsch
Dr. Martin Koopmann

Kuratoriumsvorsitzender:
Ministerpräsident
Matthias Platzeck



Le triangle de Weimar

En référence au concept du « Triangle de Weimar », imaginé lors de la rencontre des Ministres des Affaires étrangères français, allemand et polonais en 1991, qui institutionnalisa l'échange au niveau gouvernemental, la Fondation Genshagen associe de nombreux partenaires polonais, y compris en les invitant à participer à des projets franco-allemands.

Le caractère franco-germano-polonais de la fondation se reflète tant dans la composition de ses équipes et ses organes de direction que dans ses orientations en termes de contenu. Ainsi, des rencontres trilatérales favorisent l'émergence d'un discours aussi diversifié que productif.

Le programme « résidence »

L'idée de cette nouvelle résidence artistique fut conçue au cours de l'Année Chopin. Animés par le souci constant de promouvoir le dialogue et l'interaction entre artistes français, polonais et allemands, M. Bernd Neumann, ministre délégué à la culture et aux médias allemand, et son homologue polonais, M. Bogdan Zdrojewski, ministre de la culture polonais, lui donnèrent forme lors d'une de leurs rencontres régulières. C'est ainsi que George Sand et Frédéric Chopin se sont tout naturellement imposés en marraine et parrain de cette nouvelle résidence artistique. Leur relation d'amour et de création fut marquée au sceau de l'inspiration mutuelle, de la synergie et d'un riche processus de création ; des œuvres autonomes et durables en sont issues.

Tous les deux avaient plusieurs longueurs d'avance sur leur époque. Au début du 19^{ème} siècle déjà, George Sand publia ses romans – quoique sous pseudonyme masculin. Ecrivaine engagée et pourfendeuse des inégalités sociales, elle vécut de manière indépendante, selon ses règles à elle, faisant fi des conventions sociales. Frédéric Chopin, pianiste et compositeur de génie, vécut en Pologne et en France, deux pays auxquels il était également attaché. Tout en continuant à se confronter aux œuvres de grands compositeurs tels que Bach, Mozart et Haydn, il trouva une source d'inspiration importante en la musique nationale polonaise, dont ses variations sur la « Polonaise » et la « Mazurka » sont devenues des monuments. Pendant dix ans, Sand et Chopin vécurent ensemble.

La **résidence artistique George Sand – Frédéric Chopin** doit son statut singulier à son orientation franco-germano-polonaise. Aux artistes des trois pays sélectionné(e)s, elle offre une opportunité unique de se lancer dans une expérience artistique transfrontalière.

Pour ce faire, les artistes ont besoin de temps, ainsi que de la disponibilité et du courage nécessaires pour se mettre au diapason

- * de leurs co-résident(e)s et leur production artistique ;
- * de Genshagen, lieu d'histoire et d'opportunités ;
- * du Programme de la Fondation Genshagen, son public et son équipe ;
- * de l'opportunité de contribuer au secteur d'activité « Dialogue artistique et culturel en Europe » en tant qu'artiste associé.



II. Conditions d'éligibilité

Profil artistique

Nous cherchons des artistes (h./f.)

de différentes disciplines (littérature, musique, arts plastiques, spectacle vivant, arts des médias) originaires d'Allemagne, de France et de Pologne qui

- * ont déjà développé une expression artistique propre et souhaitent aller plus loin par le moyen de recherches interdisciplinaires ;
- * sont sensibilisé(e)s aux enjeux politiques et de société contemporains ;
- * souhaitent appréhender et partager leur activité artistique dans un contexte sociétal ;
- * sont ouvert(e)s à l'interaction avec d'autres artistes ;
- * sont ouvert(e)s envers le lieu Genshagen et le programme de la fondation ;
- * sont prêt(e)s à explorer les principes de cette résidence franco-germano-polonaise et à oser la confrontation avec la relation d'amour et de création de Frédéric Chopin et George Sand.

Compétences linguistiques

De bonnes connaissances en deux des trois langues (allemand, français, polonais) sont attendues.

III. Prestations de la Fondation Genshagen:

- * Versement d'un montant forfaitaire de 2.500 €, éventuellement majoré de coûts de matériel (à débattre) ;
- * remboursement des frais de voyage (aller-retour) ;
- * logement gratuit dans une suite avec possibilité de faire la cuisine ; locaux de travail (selon disponibilité, à débattre) ;
- * soutien organisationnel et artistique sur place ;
- * organisation d'un évènement de fin de résidence, en coopération entre la Fondation Genshagen, l'Institut Français et l'Instytut Polski de Berlin ; des évènements supplémentaires seront les bienvenues et pourront être mis en place ;
- * enfin, les artistes auront la possibilité d'accompagner le travail de la Fondation Genshagen en qualité « d'artiste associé » et de la conseiller lors de projets trilatéraux.



IV. Formalités

Procédure de sélection

Appel à candidatures public, sélection par un jury d'experts trilatéral

Durée

4 Septembre – 20 Novembre 2011

Délai

1 juin 2011 (le cachet de la poste faisant foi)

Forme de la candidature

Envoi du formulaire de candidature dûment rempli et des pièces jointes par courriel et voie postale (les deux dans la mesure du possible)

Pour envoyer une candidature et/ou obtenir des informations supplémentaires

coordo.bernadines@free.fr

Tél: +33 491 24 30 40

F : +33 06 77 78 55 05

Théâtre des Bernadines

Programme de résidence George Sand - Frédéric Chopin

17 bd Garibaldi

13001 Marseille

France



FORMULAIRE DE CANDIDATURE

RESIDENCE ARTISTIQUE GEORGE SAND – FRÉDÉRIC CHOPIN

4 SEPTEMBRE – 20 NOVEMBRE 2011

Délai : 1 juin 2011

Veillez remplir le formulaire et nous l'envoyer, accompagné des pièces jointes, par courriel à coordo.bernadines@free.fr; et dans la mesure du possible, par voie postale à Théâtre des Bernadines, Programme de résidence George Sand - Frédéric Chopin, 17 bd Garibaldi, 13001 Marseille, France

Candidate/candidat

Nom _____ Prénom _____ féminin masculin

Date de naissance _____

Nationalité _____

Connaissances linguistiques _____ (merci d'indiquer le niveau)

Profession _____

Adresse _____

Code postal _____ Commune _____

Pays _____

Tél (fixe) _____ Tél (portable) _____

Adresse courriel _____

Site web _____

Autres disciplines artistiques souhaitées (dans la mesure du possible) _____

Prestations souhaitées (locaux, matériels etc.) _____

Pièces jointes à cette candidature :

Lettre de motivation

(Pourquoi est-ce que vous postulez pour la résidence artistique George Sand – Frédéric Chopin ? Veuillez justifier votre intérêt à participer à cette résidence franco-germano-polonaise. Dans quelle mesure la relation d'amour et de création de Frédéric Chopin et George Sand vous y inspire ? Comment est-ce que votre travail se positionne par rapport à cette relation ? Quelles sont vos intentions artistiques pour le séjour ?)

(Veuillez rédiger votre texte en anglais si possible ; sachez cependant que cela N'EST PAS une condition d'éligibilité.)

Curriculum vitae

* Formation et carrière professionnelles, trajectoire artistique et œuvres : expositions, publications, représentations, films, vidéos etc. ;

* éventuellement commentaires sur vos propres travaux, références ;

* prix et décorations.

Première ébauche d'une idée de projet (facultatif – 20 lignes maximum)

(Veuillez décrire un projet artistique dont la réalisation vous paraît possible dans le cadre de cette résidence.)

Lieu, date _____ Signature _____